

Le ministre de la Justice s'enfuyait parce que, comme spécialiste en matière constitutionnelle, il sait très bien qu'il ne peut défendre la position du gouvernement. Si j'avais le temps, monsieur l'Orateur, je citerais certains propos de ce ministre au sujet de son chef actuel. Mais le temps ne me le permet pas. Si le ministre de la Consommation et des Corporations estime pouvoir poser la question de privilège parce qu'on a parlé à la Chambre de son désir de se présenter comme chef de l'opposition, je dirai que cela démontre dans quelle mesure les ministres du cabinet peuvent errer. Ils ne savent pas quand ils ont droit de poser la question de privilège. Il reste que les journaux ont cité le ministre à cet égard, mais il a peut-être fait cette déclaration pour plaisanter. Mais cette idée lui est venue à l'esprit, et tel est le sort qu'il envisage pour le chef du parti libéral. C'est un sort mérité.

Le ministre de l'Agriculture (M. Greene), dit le babillard, n'est pas à sa place. Il a l'habitude d'interrompre.

Une voix: Joe le babillard.

M. MacInnis: Il trouve à redire chaque fois que l'on rappelle qu'il mène une campagne électorale d'un bout à l'autre du pays. C'est ce même ministre qui a déclaré à Halifax, devant un auditoire de télévision, qu'à ce moment-là l'unité était le problème le plus important qu'affrontait la nation canadienne. On peut voir quelle sorte de chef il fera pour le pays.

L'hon. M. Turner: Il vous reste deux minutes.

M. MacInnis: Il y a toujours demain, du moins pour ce côté-ci de la Chambre. Ce ministre de l'Agriculture pense comme le

ministre de la Consommation et des Corporations. Il s'est mis les pieds dans les plats, il n'y a pas si longtemps, en criant à un député de ce côté-ci de la Chambre qui persistait à poser une question que le député essayait de se frayer un chemin vers le cabinet. Cette réponse a montré que le ministre de l'Agriculture se rend compte, lui aussi, que les libéraux se retrouveront fatalement dans l'opposition et qu'il y aura un cabinet formé par notre parti. Je tiens à dire, en toute justice pour mon chef, qu'il n'a pas laissé de doute à la Chambre qu'il n'a aucun désir de devenir premier ministre du pays à moins d'avoir l'appui de la nation canadienne. C'est précisément à ce défi que les libéraux veulent échapper.

Le premier ministre a déclaré à l'extérieur de la Chambre qu'il y avait eu complot. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, dans le cas de tout vote il est du devoir des whips d'assembler tous leurs membres. Ayant parlé de complot à l'extérieur, le premier ministre déclare à la Chambre qu'il n'y avait pas eu connivence, mais que depuis un jour ou deux il s'en dessinait une. Il ne pourrait faire ces accusations à la Chambre devant l'opposition. A la Chambre il a nié qu'il y avait eu connivence; les whips ont fait leur devoir. Le ministre des Finances n'a pas pris sa décision avant que son propre whip l'informe qu'il y avait suffisamment de députés présents. Nous voyons maintenant un ministre aller se plaindre à l'extérieur de la Chambre d'un de ses collègues, le ministre des Transports (l'hon. M. Hellyer). Il mérite tout le blâme qu'il reçoit, je pense.

Puis-je déclarer qu'il est dix heures, monsieur l'Orateur?

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)